



ENTRE LAC ET MONTAGNES

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 074-217400035-20260625-DEL2026051-DE

S²LO

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-CINQ JUIN, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 juin 2026

Membres élus : 15 – membres en fonction : 15

Les membres présents (11) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Aude BARANNE, Yoann BOLLARD, Isabelle BELLEVILLE, Guillaume PERISSE, Bouchra CHOMBART, Emilie BRUNET, Emmanuel PIEGAY ;

Procurations (2) : Estelle VERDIER à Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN à Emilie BRUNET,

Absents (2) : Jérémy BROUSSEAU, François MARGUERET ;

Aude BARANNE a été élue secrétaire de séance.

N°2026/051-25/06

Objet : FINANCES - Restitution de loyer SAS BBBIS – Exploitation de l'Auberge

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Considérant les accords intervenus entre la municipalité sortante et le délégataire pour l'exploitation de l'Auberge SAS BBBIS relatifs au décalage de l'ouverture de l'Auberge prévu au 15 mars, la SAS BBBIS demande la régularisation du montant du loyer payé du 13 au 31 mars.

*Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'effectuer une restitution de loyer pour la SAS BBBIS du montant correspondant à la part du loyer comprise entre le 13 et 31 mars. La déduction sera effectuée sur le prochain loyer.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Claude CHARBONNIER

*Le secrétaire de séance
Aude BARANNE*



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 30/06/2026
ET PUBLICATION LE 30/06/2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026051
Objet :	REMISE LOYER SAS BBBIS EXPLOITATION AUBERGE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.4 - Interventions économiques
Identifiant unique :	074-217400035-20260625-DEL2026051-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20260625-DEL2026051-DE-1-1_0.xml	text/xml	865 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.051 RESTITUTION LOYER AUBERGE.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260625-DEL2026051-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	161.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 juin 2026 à 16h07min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juin 2026 à 10h40min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juin 2026 à 10h45min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 juin 2026 à 10h46min06s	Reçu par le MI le 2026-06-30